

## **Description des aspects logistiques**

### **Collectif de la société civile québécoise - COP 21- Paris 2015**

*Ce document indique les détails logistiques du projet d'accompagnement de groupe proposé par **Les YMCA du Québec** et le **Collectif UNIAAlter**, pour la participation à la COP 21.*

### **Un projet en trois temps**

*Le projet proposé se décline en trois volets. D'abord, la préparation pré-départ. Puis, la participation aux activités officielles et parallèles de la COP 21 et finalement, un engagement au retour dans des activités de sensibilisation et de partage d'expériences.*

#### **1. Préparation (septembre à décembre 2015)**

##### ***Ateliers pré-départ***

Les participants du Collectif ont l'opportunité de bénéficier d'une formation pré-départ qui s'échelonne sur 5 journées de formation (lors de 4 fins de semaine). Cette série d'ateliers vise une préparation à l'expérience en saisissant mieux les enjeux entourant la COP 21, ainsi que le rôle de la société civile dans la gouvernance mondiale. Des spécialistes et des experts, dans les domaines abordés, donneront ces formations facultatives mais fortement suggérées. À chaque journée de formation, une période sera dédiée au *team building* afin de tisser des liens entre les membres du Collectif.

Horaire des ateliers : de 10h00 à 16h00, à Montréal (lieux à confirmer), **sauf le 31 octobre, nous terminerons à 14h.**

*Thèmes abordés :*

Atelier 1. Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015: L'altermondialisme et les enjeux de la transition écologique et la lutte aux changements climatiques (UOttawa et Greenpeace).

Atelier 2. Samedi 10 octobre 2015: Le monde du travail et la question environnementale (FTQ)

Atelier 3. Samedi 31 octobre 2015: La solidarité internationale et la justice climatique (AQOCI)

Atelier 4. Samedi 14 novembre 2015: Vivre la COP 21 / sécurité / Les sujets chauds à la COP 21 2015

Atelier 5. Samedi 16 janvier 2016: Bilan retour (13h à 16h + 5 à 7)

Dîners : Nous vous invitons à apporter vos breuvages et repas pour les dîners. Il y a également des restaurants aux environs des salles. Vous disposerez d'une heure pour dîner.

*Plus de détails sur les conférenciers et la structure précise de chaque atelier sont à venir.*

## ***Implication dans les équipes***

Bien que les aspects logistiques du projet soient assurés par le comité de coordination, les participant-e-s sont invités à prendre part au processus organisationnel en s'impliquant volontairement dans différentes équipes. Ces possibilités d'implications sont évidemment facultatives.

### *- Équipe d'autofinancement*

Cette équipe offre la possibilité aux participant-e-s qui souhaitent réduire le coût de leur participation au projet de mettre en place des activités d'autofinancement et de faire des demandes de financement auprès de diverses institutions. Le YMCA offrira son appui à l'équipe en favorisant l'organisation d'une première rencontre et en fournissant une lettre-modèle pour les demandes de financement.

### *- Équipe de programmation*

L'équipe de programmation sera constituée des participant-e-s qui souhaitent proposer des ateliers à la programmation parallèle (village des alternatives) de la COP 21. Les membres de cette équipe pourront bénéficier du soutien d'UniAlter dans la planification de leur activité et pour l'inscription de celle-ci à la programmation.

### *- Équipe communications*

Faire partie de l'équipe communications signifie que l'on participe à des actions de communication avant, pendant et après la COP 21 pour partager, sensibiliser, informer le public sur l'événement et ses enjeux. Quelques exemples d'actions: écrire un blogue, faire de la photographie ainsi que de contribuer à la recherche de contenu pour diffusion sur Facebook (photo, vidéo, article, liens), capsules vidéo durant l'événement, publier des lettres ouvertes dans les journaux, etc. Les participant-e-s intéressé-e-s à communiquer leur expérience de diverses façons pourront le faire et s'entourer de gens ayant des projets semblables.

## ***Bulletins mensuels***

Cinq bulletins mensuels seront diffusés (information logistique, références et liens pour des lectures sur des enjeux en lien à la COP21). Le bulletin sera le principal outil de communication avec les participant-e-s. Il contient toute l'information nécessaire pour le bon déroulement du projet: rappels des formations, échéancier des paiements, assurances voyage, activités d'autofinancement, rencontres des équipes, contenu des formations (lorsque disponible), etc. Nous vous recommandons fortement de lire attentivement ces bulletins d'information pour être à jour dans le projet.

## 2. Participation à la COP 21 (5 au 13 décembre 2015)

### ***Fonctionnement sur place***

La durée du séjour est de 8 nuits et l'hébergement se fera à l'Hôtel Ibis (\*\*\*)

Sur place, les participant-e-s sont libres d'organiser leur séjour à leur guise, en fonction de la programmation et de leurs agendas respectifs. Le rôle du comité de coordination est d'offrir différentes opportunités de réflexion, de partage et d'actions (soirées thématiques) afin que les participant-e-s puissent bénéficier au maximum de leur participation à la COP 21. Cela prendra notamment la forme de discussions informelles (en matinée ou en soirée) pour faire un bilan collectif sur la journée passée et planifier au mieux la suivante. L'équipe sera également disponible pour répondre aux questions et besoins des participant-e-s (santé ou autres).

Encore une fois, ces rendez-vous sont facultatifs. Ils font partie de l'accompagnement offert dans le projet.

## 3. Engagement au retour (hiver-printemps 2016 et +)

### ***Rétroaction et évaluation***

Les participant-e-s du Collectif doivent s'engager à deux choses au retour du séjour:

- Être présent lors de la rencontre de rétroaction qui sera organisée quelques semaines après le retour (16 janvier 2016).
- Remplir le formulaire d'évaluation du projet.

Pour le comité de coordination, ces deux éléments sont essentiels à l'évaluation du projet dans sa globalité et permet d'améliorer les projets de collectif d'années en années.

### ***Activités de sensibilisation et de partage d'expériences***

Lors de la rencontre de rétroaction, nous offrirons aux participant-e-s la possibilité de s'engager dans des activités de sensibilisation, d'éducation du public et de bénévolat. L'idée est de transmettre les connaissances acquises avec celles et ceux qui n'auront pas eu la chance de participer à la conférence, de provoquer une réflexion commune et interactive sur les grands enjeux environnementaux, de prolonger au Québec le débat amorcé à Paris et de communiquer les actions concrètes qui seront mises de l'avant durant la COP 21 pour la construction de l'autre monde possible et de voir comment nous pouvons y contribuer à notre échelle.

## Autres éléments logistiques importants

### *Billets d'avion*

Les participant-e-s sont **responsables de se procurer et d'assumer le paiement de leur billet d'avion**. Pour faciliter ce processus, le comité de coordination a ciblé une agence de voyages qui offre un bon prix et un bon service. Selon les démarches entamées, le prix du billet est estimé à 700\$ - 900\$

Pour ceux qui le souhaitent, nous vous orienterons en temps et lieux vers l'agence de voyage que nous recommandons pour l'achat de votre billet et vous devrez régler le montant total directement avec l'agence, selon ses conditions. Ceux et celles qui voudront acheter leur billet autrement sont libres de le faire.

Dans tous les cas, le comité de coordination vous recommande de prendre cette étape très au sérieux et de ne pas attendre trop longtemps avant de vous y intéresser, car les prix des billets sont sujets à fluctuation tant que le billet n'est pas payé en totalité, surtout lorsqu'il est question de se rendre dans un pays où se déroulera un événement international... Le comité de coordination se dégage à cet effet de toute responsabilité quant à la variation du prix des billets d'avion, question totalement hors de son contrôle.

### *Hôtel*

Le comité de coordination a déjà réservé des chambres à l'Hôtel Ibis. Les caractéristiques qui nous font choisir un hôtel sont: de classe moyenne, propre, simple, sécuritaire et à proximité des transports en commun.

\*\*\* Notez bien: Pour faire partie du Collectif, vous avez **3 options** :

| Grille tarifaire Collectif de la société civile à la COP21 |                                            |                |                                      |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------|--------------------------------------|
| Frais d'organisation                                       | Frais d'hébergement                        | Billet d'avion | Tarifs                               |
| ✓                                                          | ✗                                          | ✗              | 350\$                                |
| ✓                                                          | ✓ <i>Climate camp<br/>YMCA (18-30 ans)</i> | ✗              | 500\$<br><i>5 places disponibles</i> |
| ✓                                                          | ✓ Hôtel (***)                              | ✗              | 900\$                                |

### ***Échéancier de paiements***

De manière à garder leur place au sein du Collectif, les participant-e-s doivent s'engager à **respecter** l'échéancier de paiement déterminé. UniAlter s'occupe de recevoir les paiements.

\*\*\* Tous ces paiements sont **non-remboursables**.

| <b>Versements</b>               | <b>Dates</b>               | <b>Montants</b>                        |
|---------------------------------|----------------------------|----------------------------------------|
| <b>1<sup>er</sup> versement</b> | Vendredi 11 septembre 2015 | 350\$ ( <i>Camp</i> ) ou 450\$ (Hôtel) |
| <b>2<sup>e</sup> versement</b>  | Vendredi 16 octobre 2015   | 150\$ ( <i>Camp</i> ) ou 450\$ (Hôtel) |

***Il est possible de faire le paiement en une seule fois en ligne ou par chèque.***

Un lien web sera disponible sous peu qui vous dirigera sur une plate-forme de paiement en ligne via le site web du YMCA

ou

Par chèque: Au nom de **UniAlter** à l'adresse suivante : UniAlter  
324, rue De Castelnau Est  
CP. 52544  
H2R 3C5 Montréal (QC)

**+ votre billet d'avion que vous devez vous procurer individuellement.**

### ***Processus d'inscription***

- *Condition de participation*

La seule condition pour faire partie du Collectif de la société civile québécoise pour la COP 21-Paris 2015 est d'être motivé-e à vivre l'expérience et engagé-e à contribuer à un monde vert et durable!

Nous vous encouragerons à écrire un compte-rendu, sur un sujet ou une thématique de votre choix, avant, durant ou après la COP 21. Ce n'est pas obligatoire, mais souhaité, car cela permet non seulement de créer une mémoire collective de l'événement (les textes seront envoyés à tous les participant-e-s), mais également d'appuyer l'équipe des communications avant, pendant et après l'événement. Nous souhaiterions que vous soyez présent à la première formation (description de projet, organisations) ainsi qu'à la dernière formation pré-départ (Vivre la COP 21/sécurité/dernières mises à jour). Enfin, votre contribution à l'évaluation serait grandement appréciée.

- *Réserver sa place*

À la lumière de toutes ces informations, si vous êtes décidé à participer au projet, vous devez remplir la fiche d'inscription et la faire parvenir à Katina Binette, à l'adresse suivante: [cop21@ymcaquebec.org](mailto:cop21@ymcaquebec.org)

La **date limite** pour envoyer votre inscription est le **31 août pour le forfait Climat camp** et le **11 septembre pour l'hébergement à l'hôtel Ibis**.

***Places limitées !***

## **FOIRE AUX QUESTIONS**

### **1. Est-il possible d'assister uniquement aux ateliers de formation et de ne pas participer au reste du projet?**

Oui. Le prix sera de 250 \$ pour les ateliers de formation. Il est à noter que ce paiement est non-remboursable même si vous ne participez pas à tous les ateliers.

### **2. Si je ne compte pas assister aux formations pré-départ, est-ce que je dois payer quand même?**

Oui. Ce que nous offrons, c'est le projet dans sa globalité, incluant les formations. Il est à noter que les références et une partie du contenu, lorsque possible, sera disponible via les bulletins envoyés mensuellement.

### **3. Est-ce que je peux partir avant le Collectif? Est-ce que je peux rester plus longtemps ?**

Oui. Vous êtes responsables d'acheter votre billet d'avion et libre de votre itinéraire. Vous devez vous organiser avec votre agence de voyage pour les dates. Prenez par contre note que l'hôtel sera réservé uniquement pour la durée du séjour du 5 au 13 décembre (8 nuits). Vous êtes donc responsables de faire les arrangements nécessaires avec l'hôtel si vous désirez réserver des nuitées supplémentaires. Et si vous souhaitez rester moins longtemps que le séjour prévu, vous devez tout de même payer le prix pour le total des nuits réservées pour vous.

### **4. Je n'ai pas l'argent tout de suite, est-ce payable un peu plus tard?**

Non. Malheureusement, nous n'avons pas la capacité de vous avancer les fonds. Vous devez suivre l'échéancier indiqué dans le présent document, sans quoi votre place sera cédée à une autre personne sur la liste d'attente.

**5. Je vais être à l'extérieur du pays lors des dates prévues pour les versements, comment devrais-je payer ?**

- Payer en ligne;
- Faire des chèques post-datés;
- Déléguer quelqu'un qui le fera à votre place;
- Payer le tout à l'avance (en ligne ou à Unialter)

**6. Faites-vous des remboursements dans les situations extrêmes?**

Le comité de coordination en jugera selon la gravité de la situation et selon le moment où nous en sommes dans le projet. Prenez toutefois bien note que ce qui est le plus dispendieux dans le coût de participation, c'est le billet d'avion. Nous vous conseillons donc de prendre une assurance annulation. En ce qui concerne l'hôtel, cela dépendra des politiques de celui-ci.

**7. Finalement, je ne peux plus participer, mais je connais quelqu'un qui peut prendre ma place, est-ce que c'est possible?**

Ce sera probablement possible dans la mesure où vous trouvez une personne pour vous remplacer, sous réserve de la liste d'attente. Vous devrez prendre les arrangements nécessaires pour procéder au changement de nom sur votre billet d'avion dans la mesure où c'est possible.

Pour les versements, s'ils ne sont pas terminés, la nouvelle personne devra s'engager à continuer les versements où vous étiez rendu. Pour ceux déjà déboursés, vous devrez régler les détails de remboursements ensemble.

Au plaisir de vous avoir parmi les membres du prochain Collectif et surtout n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ☺

[Cop21@ymcaquebec.org](mailto:Cop21@ymcaquebec.org)